

COMMISSION PARLEMENTAIRE DES AFFAIRES CONSTITUTIONNELLES, DES DROITS, DES LIBERTES ET DES GARANTIES



Message de bienvenue

Soyez les bienvenus !

La commission parlementaire des affaires constitutionnelles, des droits, des libertés et des garanties (CACDLG) est la première commission parlementaire permanente de l'Assemblée de la République, le pouvoir public constitutionnel qui représente tous les citoyens portugais.

Cette commission comprend deux sous-commissions : la sous-commission d'éthique, présidée par le député Luís Marques Guedes, et la sous-commission pour l'égalité et la non-discrimination, présidée par la députée Elza Pais.

Elle exerce des attributions législatives et de contrôle de l'activité du Gouvernement et de l'administration, notamment dans les domaines des affaires constitutionnelles, des droits fondamentaux, de la justice, de la sécurité intérieure, du système pénitentiaire, de l'immigration, de l'asile et des réfugiés, de l'espace de liberté, de sécurité et de justice (dans le cadre de l'intégration européenne), des questions institutionnelles et réglementaires, de l'exercice du mandat de député, des droits de l'homme, de la législation électorale, de l'égalité et de la non-discrimination et de la protection des enfants et des adolescents en danger.

Nous sommes à la disposition de toutes les citoyennes et de tous les citoyens qui pourraient avoir besoin de notre soutien et de notre collaboration, dans le cadre de nos attributions.

Le Président de la Commission

**COMMISSION PARLEMENTAIRE DES AFFAIRES CONSTITUTIONNELLES, DES
DROITS, DES LIBERTES ET DES GARANTIES**

Pedro Carlos Bacelar de Vasconcelos